



SERVICE DE CONCIERGERIE DE COPROPRIÉTÉ

1. LE CONSTAT

Dans beaucoup de copropriétés – notamment les petits immeubles ou les immeubles anciens – les demandes du quotidien s'accumulent : pannes, fuites, portes, éclairage, nuisances, dégradations, interventions urgentes...

Les syndicats font leur nécessaire, mais ils gèrent souvent un grand nombre d'immeubles : il est donc difficile d'être sur le terrain et d'assurer un suivi concret pour chaque problématique, dans des délais courts.

Résultat : sentiment d'abandon, lenteur des réponses, problèmes qui traînent, et copropriétaires qui perdent du temps.

2. NOTRE RÔLE : LE RELAIS TERRAIN

NETPROSERVICES intervient comme un interlocuteur humain identifiable et un réfèrent terrain : un « gardien moderne sans loge ».

Nous faisons le lien entre les problèmes et leur résolution : nous constatons, coordonnons, relançons, et nous assurons que les actions avancent.





3. CE QUE NOUS VOUS APPORTONS

- De la présence
- De la réactivité (passage sous 24 à 48 h)
- De la tranquillité d'esprit
- Une figure humaine identifiable
- Un référent technique de confiance
- Un tampon entre vous et les problèmes du quotidien
- Un immeuble sain, propre, entretenu et valorisé

4. L'IMPACT DIRECT : CHARGES MAÎTRISÉES & VALEUR DU BIEN

Un immeuble mal entretenu, c'est souvent : des pannes récurrentes, des dégâts qui s'aggravent, des interventions plus lourdes... donc des charges qui augmentent avec le temps.

À l'inverse, traiter rapidement les problèmes et entretenir les parties communes permet :

- de limiter les surcoûts (prévention plutôt que réparation lourde),
- de maîtriser les charges,
- et de valoriser votre patrimoine (la vitrine de votre bien, ce sont la façade et les parties communes).



VOTRE COPROPRIÉTÉ, NOTRE PRIORITÉ

NOS OFFRES

Offre Essentielle — 19€HT / mois / copropriétaire

- Passage sur site sous 24 à 48 h
- Constat et diagnostic sur place
- Prise de rendez-vous / coordination prestataires
- Devis transmis sous 7 jours maximum
- Suivi jusqu'à résolution

Prestation complémentaires — sur mesure (devis)

Selon la taille de la copropriété, la fréquence des sollicitations et le niveau de suivi attendu, nous proposons des prestations complémentaires sur devis :

- Astreinte dédiée et suivi renforcé
- Coordination avancée & reporting régulier
- Réunions conseil syndical, tableaux de suivi, anticipation des travaux

NOTRE POSITIONNEMENT

- Vous conservez votre syndic
- Le syndic reste décisionnaire et gestionnaire légal
- Nous sommes présents sur le terrain : visites, constats, coordination, suivi

« Vous gardez votre syndic, mais vous avez enfin quelqu'un qui se déplace. »

Retrouvez nos informations sur la carte de visite virtuelle — cliquez ici.